

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : [richard.joyal@ville.bedford.qc.ca](mailto:richard.joyal@ville.bedford.qc.ca) afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 5 AVRIL 2022

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2022

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2022

#### **1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Marie-Josée Lamothe**

- 1.1 Rapport de la présidente
- 1.2 Appel d'offre assurances collectives – Adhésion à l'UMQ
- 1.3 Autorisation carte de crédit – J. Deneault
- 1.4 Correspondance

#### **2. Commission de la sécurité publique et civile – Daniel Audette**

- 2.1 Rapport du président
- 2.2 Demande d'aide financière – Formation nouveaux pompiers
- 2.3 Adoption règlement 543-6-22
- 2.4 Autorisation de signature – Entente de service 9-1-1
- 2.5 Adoption recommandation 22-04
- 2.6 Correspondance
  - a) PV Incendie 2022-03-23
  - b) 20220309 Bulletin d'information MRC Brome-Missisquoi
  - c) 20220315 Bulletin d'information MRC Brome-Missisquoi
  - d) 20220323 Bulletin d'information MRC Brome-Missisquoi
  - e) Bulletin info pole Brome-Missisquoi 2022-03-29

#### **3. Commission de la Gestion des eaux – Yves Gnocchini**

- 3.1 Rapport du président
- 3.2 Correspondance
  - a) Procès-verbal du 8 février 2022.

#### **4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac**

- 4.1 Rapport de la présidente
- 4.2 Octroi d'un contrat pour la conception et la construction de jeux d'eau au parc de la rue de l'Église
- 4.3 Autorisation de passage – Défi Cyclo-myélome
- 4.4 Adoption de la grille salariale – Camp de jour été 2022
- 4.5 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 4.6 Demande d'aide financière – Bourse de la persévérance – École Mgr-Desranleau
- 4.7 Proclamation semaine santé mentale
- 4.8 Achat billets – Femmes exceptionnelles
- 4.9 Semaine de l'action bénévole
- 4.10 Autorisation – Parc Adrien-Tougas – Défi têtes rasées
- 4.11 Correspondance

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : [richard.joyal@ville.bedford.qc.ca](mailto:richard.joyal@ville.bedford.qc.ca) afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

**5. Commission de l'Office d'Habitation Brome-Missisquoi – Yves Gnocchini**

- 5.1 Rapport du président
- 5.2 Correspondance

**6. Commission des matières résiduelles – Mona Beaulac**

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Correspondance
  - a) Rapport financier 2021-12-31 RIGMRBM
  - b) Procès-verbal du 8 février 2022

**7. Commission de l'urbanisme – Marie-Pier Tougas**

- 7.1 Rapport de la présidente
- 7.2 Abandon d'adoption du règlement 699-22-22
- 7.3 Demande de PIIA – 10 rue Clayes – Rénovations extérieures
- 7.4 Demande de PIIA – 26 rue Académie – remplacement fenêtres
- 7.5 Correspondance
  - a) Registre des permis pour le mois de mars
  - b) PV du CCU

**8. Commission des travaux publics – Pierre Le Blanc**

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Octroi de contrat – Lignage sur le territoire de la Ville
- 8.3 Correspondance

**9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires**

**Varia**

Deuxième période de questions

Clôture de la séance régulière



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, le mardi 5 avril 2022, à 19h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Pierre Le Blanc	Marie-Josée Lamothe
Yves Gnocchini	

Est absente : La conseillère Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Sont également présents : Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier et Marie-Claude Bélisle, adjointe.

22-04-94

**Ouverture de la séance**

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil ouvre la séance.

ADOPTÉE

22-04-95

**Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil adopte l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- Autorisation de participation d'employés de la ville de Bedford à la 5<sup>e</sup> édition du tournoi intermunicipal de Farnham;
- Contribution financière accordée à l'équipe des Bulls de Bedford Pee-Wee M13 BB pour sa participation aux Championnats provinciaux;
- Demande de gratuité de salle – CABBE – Collecte de sang.

ADOPTÉE

N.M.

**Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

L'ordre du jour de la séance a été publié le vendredi 1<sup>er</sup> avril sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

22-04-96

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2022**

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2022 tel que soumis.

ADOPTÉE

22-04-97

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2022**

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2022 tel que soumis.

ADOPTÉE

22-04-98

**Appel d'offre assurances collectives – Adhésion à l'UMQ**

Considérant que la Ville de Bedford a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régies intermunicipales) intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ;

Considérant que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente ;

Considérant que la Ville de Bedford désire se joindre à ce regroupement ;

Considérant que conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat ;

Considérant que ledit processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ ;

Considérant que l'UMQ a lancé cet appel d'offres en mars 2022;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que la Ville de Bedford confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat ;

Que le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans ;

Que la Ville de Bedford s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;

Que la Ville de Bedford s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé;

- 22-04-98  
(suite) Que la Ville de Bedford s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE
- 22-04-99 **Autorisation carte de crédit – J. Deneault**
- Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
- Que ce conseil autorise l'obtention d'une carte de crédit Visa CIBC au nom de Jacinthe Deneault, Coordonnatrice aux loisirs, culture et vie communautaire, pour la Ville de Bedford, et ce, avec une limite d'achats de 1 000 \$.
- ADOPTÉE
- 22-04-100 **Demande d'aide financière – Formation nouveaux pompiers**
- Considérant que le ministère de la Sécurité publique accorde une aide aux municipalités pour la formation des nouveaux pompiers;
- Considérant que l'attractivité et le recrutement de nouveaux candidats nécessitent maintenant que ceux-ci soient rémunérés pendant leur formation;
- Considérant que les normes incendie requièrent que chaque pompier ait accès à un habit de combat et à des équipements de protection personnels, que ceux-ci doivent être adaptés à la physiologie de chaque pompier et que les services de sécurité incendie doivent faire l'achat d'équipement onéreux pour chaque pompier qui débute la formation;
- Considérant que l'aide accordée de 1 815 \$ par pompier est insuffisante, du fait que les données démontrent plutôt que la formation d'un nouveau pompier représente une dépense allant de 15 000 \$ à 20 000 \$;
- Considérant, vu ce qui précède, que le montant de l'aide accordée par le ministère de la Sécurité publique doit être revu à la hausse;
- Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc
- De demander à la ministre de la Sécurité publique de revoir à la hausse l'aide accordée par son ministère aux municipalités pour la formation des nouveaux pompiers;
- De transmettre une copie de la présente résolution à la ministre de la Sécurité publique, madame Geneviève Guilbault à la ministre et députée de Brome-Missisquoi, madame Isabelle Charest, à la FQM, à l'UMQ, ainsi qu'aux municipalités locales de la MRC et aux MRC du Québec pour appui.
- ADOPTÉE
- 22-04-101 **Adoption règlement 543-6-22**
- Considérant que le 1<sup>er</sup> mars 2022, un avis de motion et le dépôt du projet de règlement 543-6-22 décrétant l'adoption du règlement concernant le contrôle des animaux a été adopté par le conseil municipal.

22-04-101  
(suite)

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil adopte le règlement 543-6-22 décrétant l'adoption du règlement concernant le contrôle des animaux.

ADOPTÉE

22-04-102

**Autorisation de signature – Entente de service 9-1-1**

Considérant que le service 9-1-1 de prochaine génération remplace le service 9-1-1 évolué (« **9-1-1 E** ») et qu'il est fondé sur des technologies de protocole Internet (IP) et qu'il prend en charge les appels 9-1-1 natifs IP de bout en bout;

Considérant qu'une nouvelle entente doit être signée entre la Ville de Bedford et Bell Canada;

Considérant que la Ville de Bedford est en accord avec les termes de l'entente;

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil autorise le directeur général à signer au nom de la Ville l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-04-103

**Adoption recommandation 22-04 – Comité SSI**

Considérant que le service de sécurité incendie a reçu une subvention de 25 000\$ en 2021 de la FCC pour l'achat d'une laveuse et d'une sècheuse ainsi que pour un rack de rangement;

Considérant que la dépense n'a pas encore été effectuée;

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise le directeur du service incendie, M. Ralph Gilman, à procéder à l'achat de la laveuse-sècheuse et rack de rangement au meilleur coût possible, ne dépassant pas les 35 000\$ pour qu'ainsi un montant net maximum de 10 000\$, déduction faites de la subvention, soit imputable à l'entente intermunicipale d'incendie selon les modalités de celle-ci.

Dans l'éventualité où les coûts seraient supérieurs aux 35 000\$ autorisés, de nouvelles soumissions devront être soumises au comité.

ADOPTÉE

22-04-104

**Octroi de contrat pour la conception et construction de jeux d'eau au parc de la rue de l'Église**

Considérant l'intention de la Ville de Bedford de se doter de jeux d'eau ;

Considérant que le site choisi pour la construction de jeux d'eau est le parc existant (secteur rue de l'Église) et que ce dernier sera également doté de nouveaux modules de jeux, d'une balançoire et d'un bloc sanitaire ;

22-04-104  
(suite)

Considérant que l'appel d'offres incluait la conception et la construction des jeux d'eau pour laisser libre court aux propositions et obtenir un projet innovant ;

Considérant que la Ville de Bedford a publié un appel d'offre sur SEAO et qu'elle a reçu 2 offres jugées conformes et que ces deux soumissions ont été analysées par un comité d'évaluation selon les critères d'évaluation mentionnés dans la section « Instructions aux soumissionnaires » de l'appel d'offres BED20220321 ;

Considérant que selon l'analyse faite par le comité d'évaluation, un pointage final a été déterminé pour chaque soumissionnaire ;

Considérant que c'est l'entreprise « SIMEXCO » qui a obtenu le pointage final le plus élevé (voir tableau ci-joint) :

APPEL D'OFFRES BED20220321	
Soumissionnaires	Pointage final
SIMEXCO	13.99
TESSIER RÉCRÉO-PARC	11.84

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil octroie le contrat de conception et de construction des jeux d'eau (secteur rue de l'Église) à l'Entreprise SIMEXCO selon les modalités de l'appel d'offres BED20220321 et de leur soumission au prix forfaitaire de 98 791,30\$ incluant les taxes applicables.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-04-105

#### **Autorisation de passage – Défi Cyclo-myélome**

Considérant la demande déposée par l'organisme Défi Cyclo-myélome concernant la tenue d'une activité cycliste annuelle qui se tiendra le samedi 28 mai 2022.

Proposé par le conseiller Marie-Pier Tougas  
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil autorise la tenue d'une partie de l'évènement sur le territoire de la Ville de Bedford et plus spécifiquement selon le tracé déposé, le samedi 28 mai 2022.

Que ce conseil accepte de formuler une demande à l'organisation du Défi Cyclo-myélome afin d'assurer la sécurité en collaboration avec la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

22-04-106

#### **Adoption de la grille salariale – Camp de jour été 2022**

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise l'embauche des animateurs pour le Camp de jour de la Ville de Bedford pour l'été 2022;

22-04-106  
(suite)

Que ce conseil adopte la grille des salaires selon les modalités énumérées dans le rapport du directeur général numéro 2022-04-05, déposée en annexe et faisant partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

22-04-107

**Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

Considérant que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

Considérant que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

Considérant que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

Considérant que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

Considérant qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil proclame le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

ADOPTÉE

22-04-108

**Demande d'aide financière – Bourse de la persévérance – École Mgr-Desranleau**

Considérant que l'école Mgr-Desranleau continue à reconnaître les accomplissements de ses élèves en adaptation scolaire en 2022 ;

Considérant que pour ce faire, la direction de l'école sollicite la Ville de Bedford pour une aide financière sous forme de bourse pour les élèves finissants le programme.

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accorde une bourse d'études d'un montant de 100 \$ par élève aux quatre (4) élèves finissants pour un montant total de 400 \$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE



22-04-109

**Proclamation semaine santé mentale**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022 ;

Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie ;

Considérant que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie ;

Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

Considérant que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

Considérant que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la Semaine de la santé mentale, dont le thème est l'empathie.

ADOPTÉE

22-04-110

**Achat billets – Évènement « Femmes exceptionnelles »**

Considérant la tenue de l'évènement Les femmes exceptionnelles qui se tiendra le 21 mai 2022 au centre de santé Euro-Spa;

Considérant que cet évènement est réalisé au profit du programme des Futurs As de l'Académie de tennis Aleksandra Wozniak;

Considérant que le coût du billet est de 30 \$ pour participer à l'évènement;

Considérant que le conseil de la Ville de Bedford est paritaire et que trois élues siègent au Conseil;

Considérant que mesdames Mona Beaulac et Marie-Pier Tougas ont mentionné leur intérêt à participer à cet évènement rassembleur.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil autorise l'achat de deux (2) billets pour l'évènement au coût de 60 \$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-04-111

**Semaine de l'action bénévole**

Considérant que le Centre d'Action Bénévole de Bedford et Environ (CABBE) organise une soirée hommage aux bénévoles et pour ce faire tiendra un 5 à 7 à l'extérieur dans le stationnement du centre communautaire Georges-Perron, vendredi le 29 avril prochain;

Considérant que le CABBE tient à honorer les bénévoles de la région et demande à la Ville de Bedford de soumettre le nom d'un bénévole qui sera honoré lors de cette soirée.

Proposé par Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil accorde une aide financière d'un montant de 300\$ au CABBE, laquelle sera nécessaire pour la poursuite des activités d'appui offertes à la communauté;

Que ce conseil ne désire pas nommer un bénévole et ne procédera pas à l'attribution d'un cadeau en lien avec la demande du CABBE;

Que ce conseil autorise l'évènement à utiliser les toilettes du centre communautaire Georges-Perron, et ce, gratuitement.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-04-112

**Autorisation – Parc Adrien-Tougas – Défi têtes rasées**

Considérant qu'une demande d'occupation du domaine public a été déposée par madame Lyne Pouliot, employée de la banque CIBC afin de pouvoir occuper le Parc Adrien-Tougas le 28 mai prochain ;

Considérant que la demande est pour procéder à une campagne de financement dans le cadre du Défi Tête Rasée qui vient en aide à l'organisme Leucan;

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil autorise la tenue du Défi Tête Rasée au profit de l'organisme Leucan d'occuper temporairement le Parc Adrien - Tougas pour une campagne de financement le 28 mai, de 13h30 à 15h.

ADOPTÉE

22-04-113

**Abandon adoption du règlement 699-22-22**

Considérant que de nouveaux éléments d'informations sont parvenus au conseil dans le dossier ;

Considérant que la Ville désire réévaluer le projet de modification du règlement de zonage pour le projet Héritage;

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

D'abandonner l'adoption du projet de règlement 699-22-22 et de revoir le projet ultérieurement.

ADOPTÉE

22-04-114

**Demande de PIIA – 10 rue Clayes – Rénovations extérieures**

Considérant la demande de permis soumise à la Ville consistant à :

- Remplacer le vinyle de revêtement par du canexel de couleur pierre de rivière avec des moulures blanches entourant les fenêtres et les coins du bâtiment;
- Remplacer la porte avant de la résidence par une porte couleur rouge bourgogne;
- Retirer la toiture de galerie avant qui est délabrée;
- Recouvrir la galerie avant de planches de bois traité couleur brune

Considérant le projet de rénovation concorde avec le secteur;

Proposé par le conseiller Daniel Audette

Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil accepte, tel que recommandé par le CCU, la demande de rénovation et de permettre le projet tel que soumis.

ADOPTÉE

22-04-115

**Demande de PIIA – 26 rue Académie – Remplacement de fenêtres**

Considérant la demande de permis soumise à la Ville consistant à remplacer 10 fenêtres sur la résidence par des fenêtres de PVC blanches, à guillotine;

Considérant le projet de rénovation concorde avec le secteur;

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil accepte, tel que recommandé par le CCU, la demande de rénovation et de permettre le remplacement des fenêtres par des fenêtres de PVC blanches, à guillotine.

ADOPTÉE

22-04-116

**Octroi de contrat – Lignage sur le territoire de la ville**

Considérant que la Ville de Bedford doit procéder au lignage de ses stationnements, zones scolaires, traverses de piétons, corridors de piétons, lignes d'arrêts, de bordures de ciment sur la rue Principale ainsi que pour les pictogrammes de voiture électrique, stationnement pour personnes handicapées, stationnements interdits, zone de vitesse et hachurage prohibition de stationnement ;

Considérant que la Ville de Bedford a invité 2 entreprises à déposer une proposition de prix;

Considérant que la Ville est autorisée à octroyer ce contrat de gré à gré ;

Considérant que l'offre de la firme Marquage Escali-Pro inc. est la plus avantageuse pour la Ville ;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc

Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil octroie le contrat de lignage sur son territoire pour l'année 2022 à la firme de marquage Escali-Pro inc., pour un montant de 14 847 \$, plus les taxes applicables.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-04-117

**Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires**

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 259 599,49 \$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 1<sup>er</sup> avril 2022.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-04-118

**Autorisation de participation d'employés de la ville de Bedford à la 5<sup>e</sup> édition du tournoi intermunicipal de Farnham**

Considérant que le 23 avril prochain se déroulera la 5<sup>e</sup> édition du tournoi intermunicipal de hockey sur glace de la Ville de Farnham;

Considérant que Ville de Bedford désire être présente audit tournoi par une équipe composée d'employés de Ville afin d'y défendre son titre;

Considérant que des frais de 450 \$ sont exigibles pour l'inscription de chaque équipe participante;

Considérant que les employés reconnaissent que cette activité ne s'inscrit pas dans le cadre de leur travail et est considérée comme une activité personnelle;

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

D'autoriser la participation des employés formant l'équipe de Ville de Bedford à la 5<sup>e</sup> édition du tournoi intermunicipal de hockey de Farnham.

De défrayer le coût d'inscription au montant de 450 \$, pour la participation de l'équipe de hockey de Ville de Bedford audit tournoi.

D'informer les employés que cette activité n'est pas dans le cadre de leur travail, que leur participation est volontaire et sur une base personnelle et que la Ville de Bedford ne pourra être tenue responsable de blessures et/ou dommages liés à cette activité.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

Le conseiller Yves Gnocchini se retire à 19h40.

22-04-119

**Contribution financière accordée à l'équipe des Bulls de Bedford Pee-Wee M13 BB pour sa participation aux Championnats provinciaux**

Considérant que le 13 avril prochain se déroulera les Championnats provinciaux (coupe Dodge) de hockey Pee-Wee M13 BB à Sept-Îles;

Considérant que l'équipe des Bulls de Bedford représentera l'Estrie dans cette catégorie;

Considérant que des frais importants devront être engagés pour cette participation;

Considérant que les responsables de l'équipe ont demandé une contribution

22-04-119  
(suite)

financière à la Ville de Bedford;

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

D'autoriser une contribution financière au montant de 500\$ à l'équipe des Bulls de Bedford pour leur participation aux Championnats Provinciaux qui se tiendra à Sept-Îles.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

Le conseiller Yves Gnocchini revient à 19h42.

22-04-120

**Demande de gratuité de salle – CABBE – Collecte de sang**

Considérant que le Centre d'Action Bénévole de Bedford et Environ CABBE désire tenir une collecte de sang mercredi le 11 mai 2022 ;

Considérant que cette collecte est organisée en collaboration avec Héma Québec;

Considérant que l'organisme demande une gratuité pour l'utilisation de la salle Arlène-Murray du centre communautaire.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise le CABBE à utiliser la Salle Arlène-Murray du Centre communautaire Georges-Perron, mercredi 11 mai prochain, et ce, gratuitement.

Que ce conseil tienne à spécifier qu'il est de la responsabilité du CABBE de s'assurer que toutes les consignes exigées dans le cadre de la COVID-19 soient respectées.

ADOPTÉE

N.M.

**Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

L'ordre du jour de la séance a été publié le vendredi 1<sup>er</sup> avril sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

Aucun citoyen dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

22-04-121

**Levée de la séance**

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que la séance soit levée à 19h45.

ADOPTÉE

---

Claude Dubois, Maire

---

Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier